

COTCO rétrocède trois ponts à la République du Cameroun

Afin de faciliter l'acheminement du matériel nécessaire à la construction du Pipeline Tchad/Cameroun, COTCO avait mis en place des ponts provisoires ou semi provisoires.

Certains de ces ponts, dont l'intérêt socio-économique est avéré, vont être conservés et transférés à la République du Cameroun, à la fin de la construction du Pipeline. Il s'agit notamment des ponts sur:

- la Mougoué (village Bidjouka, arrondissement de Bipindi) ;
- la Lokoundjé (village Bikoe, arrondissement de Lolodorf) ;
- le Mba (village Mabelle, Arrondissement de Meiganga).



Pont sur la Mougoué, près de Bipindi

Une mission conjointe CPSP/ Ministère des Travaux Publics (MINTP) s'est rendue sur les sites de ces ponts, du 08 au 11 avril 2003, afin d'évaluer les travaux à réaliser en vue de pérenniser ces ouvrages et de sécuriser leur usage par le public.

A l'opposé, le pont sur le Lom, mis en place également par COTCO pour les besoins de la construction du Pipeline Tchad/Cameroun, a été démantelé malgré le souhait des populations locales de le conserver.

En effet, ce pont facilitait malheureusement l'accès à une réserve naturelle, le Parc Lom Pangar, dont la richesse faunique

et sylvoicole, en espèces rares et protégées, est prouvée. Or, la République du Cameroun et la Banque Mondiale, parties prenantes au Projet Pipeline Tchad/ Cameroun, avaient pris l'engagement d'appliquer toutes les dispositions du Plan de Gestion de l'Environnement du Projet visant à minimiser les impacts négatifs de ce Projet sur l'environnement. Ces dispositions comprennent entre autres, le démontage des ouvrages mis en place temporairement pour les besoins de la construction.

Toutefois, en guise de compensation et pour satisfaire les besoins des populations riveraines du pont sur la Lom, et dans l'objectif d'un développement durable, le Gouvernement camerounais et la Banque Mondiale envisagent de mettre en place des infrastructures alternatives, dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP).

Une mission interministérielle coordonnée par le CPSP, et à laquelle ont également pris part certaines ONG nationales, s'est rendue dans les localités riveraines de ce pont du 6 au 8 juin 2003, pour expliquer cette situation aux populations concernées. ■



Pont sur la Lokoundjé, aux environs de Lolodorf

Des Motos pour le Ministère de l'Environnement et des Forêts

Dans le cadre du Projet CAPECE, le CPSP a remis trois motos au Ministère de l'Environnement et des Forêts (MINEF) représenté par le Chef de l'Unité Centrale de Lutte contre le Braconnage, le 30 décembre 2003. Ce don est une concrétisation de l'appui du CPSP aux efforts consentis par le MINEF dans la lutte contre le braconnage et l'exploitation forestière illicite, dans les parcs nationaux de Campo Ma'am et Mbam Djérem. Rappelons que ces parcs ont été conçus comme mesures compensatoires à l'équilibre de l'écosystème dans le cadre de la construction du Pipeline Tchad/Cameroun.

Pour le MINEF, ce don traduit le souci du CPSP de contribuer à la gestion durable de l'environnement au Cameroun; et devrait motiver toutes les autres structures qui pourraient venir en appui au MINEF dans la gestion des ressources biologiques du Cameroun.

10^{ème} réunion du Conseil d'Administration de la FEDEC

La 10^{ème} réunion du Conseil d'Administration de la Fondation pour l'Environnement et le Développement au Cameroun (FEDEC) s'est tenue le 20 décembre 2003 au siège de la Fondation à Yaoundé.

Au cours de ces assises, les activités de l'exercice 2003 ont été passées en revue. Celles-ci ont porté sur la poursuite de la mise en œuvre des composantes environnementales des parcs nationaux de Campo Ma'an et Mbam Djérem et l'exécution du Programme de Développement des Peuples Autochtones Vulnérables (PPAV).

Le plan d'actions de l'exercice 2004 adopté au cours de cette réunion, prévoit notamment :

- Pour les composantes environnementales:**
- la validation des indicateurs de performance relatifs à l'aménagement des deux Parcs Nationaux,
 - la réalisation des missions de contrôle

sur le terrain, - et la signature entre le MINEF et la FEDEC, d'un Protocole d'Entente, relatif à leur collaboration dans le cadre de l'aménagement de ces parcs.

Pour le suivi du PPAV : la poursuite de l'exécution de microprojets en faveur des pygmées Bakola de la forêt du littoral atlantique, dans les domaines de l'agriculture/élevage, l'éducation, la santé, la citoyenneté et l'habitat, tout en insistant sur le résolution du problème de la propriété foncière chez ces populations.

La Lettre du CPSP est réalisée par le Secrétariat Permanent du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines

Mise en page : CPSP
Crédit Photo : CPSP/COTCO

Numérisation Photos : Division Informatique de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH)

Traduction : Division Communication SNH

Le Mot du Président

Et, voici l'exploitation du Pipeline

32 mois après le lancement officiel du Projet Pipeline Tchad/Cameroun par les Chefs d'Etat du Cameroun et du Tchad, leurs Excellences MM. Paul Biya et Idriss Déby, les 18 et 20 octobre 2000, à Komé et à Kribi respectivement, le plus grand projet jamais réalisé en Afrique Subsaharienne est devenu une réalité.

En effet, les travaux de construction de ce pipeline se sont achevés en juillet 2003, ouvrant ainsi la période de la phase d'exploitation qui devrait durer 25 ans, conformément à la Convention d'Etablissement signée entre la République du Cameroun et la Cameroon Oil Transportation Company (COTCO), exploitant de ce pipeline.

Pendant sa phase de construction, le Projet Pipeline Tchad/Cameroun aura permis de donner un nouveau souffle à l'économie camerounaise; de nombreux opérateurs économiques nationaux y ont trouvé des opportunités d'affaires, des milliers de Camerounais en ont tiré une source de revenus. Pendant la phase d'exploitation qui vient de démarrer, les retombées financières de ce Projet seront plus palpables pour l'Etat du Cameroun qui percevra les royalties qui lui sont dus au titre de droit de transit.

C'est le lieu de remercier toutes les administrations publiques camerounaises qui n'ont ménagé aucun effort pour mettre à contribution les compétences de leurs ressources humaines afin de permettre à notre pays de remplir toutes les responsabilités qui lui incombent pendant la phase de construction de ce Projet.

Le vœu du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines est que cette même synergie se maintienne, afin que le Projet Pipeline Tchad/Cameroun reste l'un des exemples de collaboration entre les administrations les plus éloquentes, pour l'intérêt supérieur de l'Etat.

Adolphe Moudiki

Administrateur Directeur Général de la SNH
Président du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines

La Lettre du CPSP

Organe de liaison des administrations camerounaises impliquées dans le Suivi du Projet Pipeline Tchad/Cameroun

N°07 février 2004

PROJET PIPELINE TCHAD/CAMEROUN

La phase d'exploitation a démarré en octobre 2003

La fin de la construction du Pipeline Tchad/Cameroun en juillet 2003, soit six mois avant l'échéance initialement prévue, a permis une mise en service anticipée de ce pipeline. L'exportation du pétrole brut tchadien a commencé en octobre 2003.

Le 17 juillet 2003, le Ministre des Mines, de l'Eau et de l'Energie a délivré à COTCO le Certificat de Conformité du Système de Transport Camerounais, en application de l'article 22 de la loi 96/14 du 5 août 1996 portant Régime du

Transport par Pipeline des Hydrocarbures en provenance des Pays Tiers.

Tout en marquant la fin de la phase de construction du Système de Transport Camerounais, ce Certificat autorise aussi la mise en exploitation de cet oléoduc destiné à évacuer le pétrole brut tchadien vers les marchés internationaux.



La station de réduction de pression de Kribi

C'est ainsi donc que le Pipeline Tchad/Cameroun a été mis en service dès le 24 juillet 2003, par l'introduction de la première coulée de brut à la Station de Pompage de Komé au Tchad, point de départ de l'oléoduc. Cette première coulée a franchi la frontière camerounaise au début du mois d'août 2003 ; et le remplissage de l'ensemble du pipeline s'est poursuivi jusqu'à la fin du mois de septembre



L'arrivée du pipeline dans la station de pompage, au 1^{er} plan. En arrière plan, les groupes de pompage (turbines et pompes)

2003. Le remplissage du Pipeline avait pour but, entre autres, de purger la canalisation. Pour ce faire, la coulée de brut était précédée d'un bouchon d'eau. A la fin de ce remplissage, les opérations d'enlèvement de brut au Terminal Komé-Kribi 1 ont démarré.

L'exploitation du Pipeline Tchad/ Cameroun a démarré avec le pompage de la

(à suivre page 2)

La phase d'exploitation a démarré...

(suite de la page Une)

production de pétrole d'un seul des trois champs de Doba.

Cette production étant relativement faible, le brut provenant de la station de pompage de Komé (PS1) arrive à la station de pompage de Dompta (PS2) d'où il est pompé directement vers la station de réduction de pression de Kribi (PRS).

La station de pompage de Bélabo ne sera mise en service que lorsque la production journalière atteindra 150 000 barils ; ce qui est prévu au cours de cette année 2004.

Conformément à l'article 48 de la loi 96/14 susmentionnée, la République du Cameroun perçoit de COTCO, l'exploitant de ce pipeline, un droit de transit assis sur les quantités de pétrole brut effectivement enlevées au Terminal Kome-Kribi 1.



Le Terminal pétrolier Komé-Kribi. Au 1^{er} plan, le point d'amarrage de ce bateau long de 360 m et large de 60 m, à 12 km au large de Kribi

Afin de s'assurer de la conformité des mesures des quantités de brut enlevées, les représentants des administrations en charge des Mines (MINMEE), et des douanes (MINFI), appuyées par une société d'inspection pétrolière (HYDRAC), sous la coordination du CPSP, assistent à chaque enlèvement.

Ils ont également pour mission de veiller à la régularité des opérations d'exportation du brut enlevé. Les quantités enlevées sont mesurées par un système de comptage et/ou par jaugeage manuel, conformément aux standards reconnus internationalement dans l'industrie pétrolière. ■

Dernière étape des travaux de pose du pipeline en image : la partie sous-marine

Long de 12 mètres, le pipeline sous-marin est enfoui dans une tranchée creusée au fond de l'océan atlantique sur 400 mètres environ à partir de la côte, puis simplement posé au fond de la mer sur le reste de sa longueur, jusqu'au terminal Komé-Kribi 1.



Creusement de la tranchée du pipeline sous-marin



Le système de comptage de brut du Komé-Kribi 1

EN BREF ...

Le 18 Novembre 2003, l'Administrateur Directeur Général de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), Président du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP), a présidé, à la SNH, la 2^{ème} Session du Comité de Suivi du CPSP pour l'exercice 2003. Le Comité de Suivi, instance de supervision du CPSP, regroupe les représentants des administrations publiques impliquées dans la Surveillance Administrative et le Contrôle Technique des activités du Projet Pipeline Tchad/Cameroun. A cette occasion, les participants se sont réjouis de la fin de construction du Pipeline Tchad/Cameroun du CPSP et ont apprécié la manière dont le Cameroun a rempli ses obligations pendant cette phase, conformément au Plan de Gestion de l'Environnement du Projet.

Dans l'optique d'un meilleur suivi de la phase d'exploitation du Pipeline Tchad/Cameroun, le Président du CPSP a prescrit une concertation plus accrue et permanente au sein de la Partie Camerounaise, condition essentielle pour le renforcement de sa cohésion. A cet effet, le plan d'actions du CPSP pour l'exercice 2004 a été approuvé.

La réalisation des Compensations Communautaires est presque achevée

Les microprojets réalisés se répartissent comme suit :

DOMAINES	Désignation	Nombre de localités	Quantité/ Nombre	Coût (en F CFA)
Education	Construction de Salles de Classe	84	99	404 041 183
	Réfections salle de classe	6	16	23 204 000
	Electrification atelier de menuiserie	1	-	8 847 000
	Fourniture d'équipements pour atelier de menuiserie	1	25	3 000 000
	Construction d'un logement pour enseignants	1	1	2 735 000
	Fourniture de Mobilier pour Ecole (table bancs/ bureaux)	114	3368	43 383 000
	Fourniture de Portes métalliques pour salles de classe	4	10	650 000
Santé	Construction de Centre de Santé + Equipements + Electricité	1	1	12 500 000
	Construction de Case Santé	1	1	5 600 000
	Construction de salles d'hospitalisation	2	3	9 896 000
	Réfection Hôpital	1	1	4 980 000
	Construction de blocs de latrines/douches	20	21	23 000 000
Infrastructures et Equipements Communautaires/S portifs	Salle de Manifestation ou Maison Communautaire	24 ???	23 ???	112 392 600
	Construction d'un Hangar de marché	15 ???	14 ???	45 292 000
	Construction de Case à moulin	15	15	14 090 000
	Construction de séchoir	3	3	1 750 000
	Fourniture de Tentes (Bâches et armature)	9	15	8 050 000
	Fourniture de Chaises en fer + plastique	3	437	5 244 000
	Fourniture de Chaises plastiques simples	6	768	3 921 000
	Fourniture de Mobilier métallique	1	118	1 416 000
	Aire de jeu	26	26	45 950 000
	Complexe sportif	1	1	5 890 000
	Equipement Sportif	13	66	3 835 000
	Construction d'une tribune	2	2	5 185 000
	Fourniture de portiques métalliques	2	4	1 070 000
	Construction d'un bâtiment administratif	1	1	7 500 000
Hydraulique Villageoise	Construction de Puits avec pompe manuelle	28	33	135 245 000
	Construction de Puits bache avec poulie	4	4	3 200 000
	Construction de Forage avec pompe	2	2	15 000 000
	Extension du réseau d'eau SNEC	4	4	9 592 270
	Réhabilitation système de canalisation d'eau	1	1	3 500 000
	Aménagement de sources	117	117	97 800 000
Total				1 067 759 053

Ces microprojets financés par COTCO ont été choisis par les populations elles-mêmes et exécutés par des entreprises nationales utilisant en priorité la main d'œuvre riveraine, pour ce qui est des constructions ou des aménagements.



Nouveau bâtiment construit à l'hôpital de Bélel



Livraison de matériel et intrants agricoles à Fegmimbang II



Puits construit à Ngoumou



Source d'eau aménagée à Nkometou



Livraison de matériels et intrants agricoles à Mvog Dzigui